



Commune de TOSTAT

Procès-Verbal Conseil Municipal 4 juin 2018

C.R. n°44

L'an deux mille dix-huit, le 4 juin à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué le 31 mai 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LUSSAN, Maire.

Etaient présents : M.M. LUSSAN - MORA - GARCIA - SOULES - TORRES - MARTIGNIER - PELAEZ - MALLET - Mme FISCHER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme SARNIGUET

Mme FISCHER a été désignée comme secrétaire.

M. le Maire accueille l'ensemble des élus présents et ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- 1) Approbation PV du 30 avril 2018,
- 2) Projet gestion forêt communale avec la participation de M. Patrice GUILLOT ONF,
- 3) Renouvellement cabane de chasse M. Michel MONTAGNOL,
- 4) Donation d'un terrain à la commune (proposition de Mme Carmen FAURIES)
- 5) Point sur l'avancement de l'étude PLUI,
- 6) Enquête PPRI en cours,
- 7) Point redevance incitative ordures ménagères,
- 8) Point sur les travaux en cours,
- 9) Extension réseau eau potable Mme Solange GUINLE.
- 10) Salle des fêtes (architecte – subvention – prêt)

- 11) Questions diverses.
 - Animation hors temps scolaire (TAP Maison de l'Eau)
 - M. et Mme LABAT (vente exploitation)
 - Servitude DARRODES – DUSSAC (BAYAC)
 - Dégâts divers suite à l'orage du 2 juin

1) Approbation PV du 30 avril 2018

M. le Maire rappelle les points abordés lors de la séance du 30 avril et demande, à l'ensemble du conseil municipal, les remarques éventuelles qu'il aurait à formuler sur le procès-verbal correspondant qui leur a été transmis par courrier électronique ou postal.

Bruno MORA indique qu'il y a une erreur sur les montants mentionnés au point 4) Examen du budget 2018 : les montants concernant l'achat de matériel est 26 000 € et non 25 000 € et concernant les travaux à la STEP est de 15 000 € et non 5 000 €.

Ces modifications ayant été apportées, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 30 avril 2018.

2) Projet de gestion forêt communale

Monsieur Patrice GUILLOT, technicien forestier de l'ONF indique que le nouveau plan de gestion de la forêt communale est en cours de rédaction, il sera présenté à la commune en septembre prochain. En attendant ce nouveau plan de gestion, le précédent qui s'arrêtait en 2017 est toujours valable. C'est dans ce cadre qu'il propose une intervention en 2018 sur la parcelle n°7.

La proposition de l'ONF pour cette parcelle consiste en un dégagement de la parcelle (nettoyage) tous les 5 mètres (laisser une bande boisée de 3 mètres et broyage de 2 mètre de large) et une coupe secondaire des chênes (environ coupe de la moitié des arbres).

Après discussion les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de demander des devis pour le dégagement de la parcelle n°7, et votent contre à l'unanimité pour la coupe secondaire des chênes de la parcelle n°7.

3) Renouvellement cabane de chasse

Monsieur Michel MONTAGNOL a fait une demande pour le renouvellement de sa concession pour la cabane de chasse.

Le prix annuel de cette concession est de 20 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la concession pour la cabane de chasse à Monsieur Michel MONTAGNOL.

4) Donation à la commune

Madame Carmen FAURIES a souhaité rencontrer des membres du conseil municipal. Cette rencontre s'est tenue le 25 mai 2018. A cette occasion, elle a émis le souhait de faire une donation à la commune d'un terrain lui appartenant (parcelles D155 et 156).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la donation à la commune des parcelles D155 et D156.

5) Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi

Un comité de pilotage s'est tenu le 17 avril dernier pour la mise en place du Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), auquel Hyacinthe GARCIA a participé.

Le Diagnostic agricole a été abordé et une enquête auprès des agriculteurs a été faite afin de recenser les exploitations, les surfaces agricoles (parcelles irrigables, plans d'épandage, parcelles bio) et les réseaux d'irrigations et de pompage.

La phase suivante, pour le 2^{ème} semestre 2018, est la réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

6) Enquête Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles - PPRN

L'enquête publique préalable à l'adoption du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN) est en cours du 22 mai au 21 juin. Les observations du public pourront être faites lors des permanences dans les mairies de Bazet, Laffitole, Rabastens, Bours et Orleix.

La commune doit également travailler sur le Plan Communal de Sauvegarde.

Il est proposé d'organiser une réunion avec les ASA et les maires des communes de Bazillac, Ugnouas et Sarriac pour aborder le problème des réseaux d'eau secondaires qui sont en mauvais état.

7) Redevance incitative ordures ménagères

Les factures pour la redevance incitative des ordures ménagères ont été envoyées. Il y a beaucoup de réclamations à ce sujet à la mairie et au Val d'Adour Environnement. Les commerçants en particulier sont mécontents de cette nouvelle facturation.

8) Travaux en cours

- le hangar au Tostadium est installé.
- Les travaux à l'église (électricité et enduit des murs du chœur) sont terminés.
- Le chantier participatif pour la réfection du bâtiment de la station d'épuration rue de l'Adour a commencé le week-end du 1^{er} et 2 juin et doit être terminé le week-end du 8 et 9 juin.

9) Extension réseau eau potable Mme GUINLE

Pour information, suite à la demande de Madame Solange GUINLE, le conseil municipal a délibéré le 11 décembre 2017 pour que l'extension du réseau d'eau potable jusqu'à la parcelle B167 soit prise en charge par le pétitionnaire (50% pétitionnaire et 50% syndicat de l'eau SIEP). Le devis était de 4 000 €. Un nouveau devis a été demandé, il est également de 4 000 €.

10) Salle des fêtes

Suite à la consultation d'architectes pour la réalisation des travaux à la salle des fêtes, l'ADAC a réalisé une analyse des offres présentées.

Le conseil Municipal, après analyse, retient à l'unanimité l'architecte UNI-ARCHITECTURE pour la réalisation des travaux de rénovation de la salle des fêtes.

L'Etat a validé l'attribution d'une subvention DETR pour les travaux de la salle des fêtes. Le montant de cette subvention n'est pas encore connu.

Un prêt bancaire a été décidé pour réaliser les travaux à la salle des fêtes. Il faut consulter la Caisse des Dépôts et la Caisse d'Epargne. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

12) Questions diverses

- Temps d'Activité Périscolaire : la Maison de l'Eau fait des animations à l'école de Tostat : les 31 mai, 14 juin, 28 juin et le 15 juillet. Sur le thème « les jeux de l'Adour ». Une animation sera organisée également en septembre prochain.
- Exploitation LABAT : l'exploitation de M. et Mme LABAT (élevage canin) situé sur l'allée du château est en vente.
- Servitude DARRODES-DUSSAC : la servitude sur la parcelle de M. DARRODES a été barrée. Une autorisation d'accès au public doit être faite auprès des propriétaires afin de permettre le passage notamment aux enfants de l'école vers le Tostadium.
- Dégâts suite aux orages du 2 juin : la toiture à l'entrée du cimetière a été détériorée, des arbres sont tombés impasse du cimetière et allée du château.
- Stéphanie FISCHER rapporte que des riverains l'ont informée et ont demandé que soit signalé au conseil municipal le fait qu'ils ont entendu plusieurs tirs de fusil très proches des habitations de la rue de Marsac et de la Rue de l'Adour ce jour (4 juin) vers 15h00. La gendarmerie en sera informée

par la mairie.

- Contrat de délivrance ONF : un contrat de délivrance a été donné par l'ONF à la commune pour la coupe de 24,92 m³.

Fait à Tostat, le 4 juin 2018

Le maire,

B. LUSSAN

MME FISCHER

M. GARCIA

M. MALLET

M. MARTIGNIER

M. MORA

M. PELAEZ

MME SARNIGUET

M. SOULES

M.TORRES

MAIRIE – 12, place du Pic du Midi – 65140 – TOSTAT

Téléphone : 05 62 31 20 03 – Télécopie : 05 62 31 20 03 – Email : cne.tostat@wanadoo.fr - Site : www.tostat.fr